

## De l'agir à l'écrit chez les jeunes adolescents en institution. Un regard pluridisciplinaire

Jean-Marie Villat<sup>1</sup>, Dr Raymond B. Traube<sup>2</sup>, Danielle Gabus<sup>3</sup>,  
Caroline Bertoldo<sup>4</sup>, Nicole Kräenbühl<sup>5</sup>

La Fondation Borel prend en charge des enfants présentant d'importantes difficultés comportementales. Les passages à l'acte sont appréhendés dans le cadre de la démarche éducative, scolaire et thérapeutique. En guise de sanction, une réflexion écrite puis orale est demandée aux enfants sur le sens de leur conduite. Les auteurs ont étudié des écrits d'adolescents et préadolescents âgés de 11 à 14 ans. L'effet escompté de ces récits est le développement de la prise de conscience de l'agir et l'expérience du recul donné par la réflexion, chez des jeunes présentant une immaturité des mécanismes de freinage de l'action. Le profil psychopathologique du collectif d'enfants est précisé par des examens pédopsychiatriques, psychologiques et orthophoniques, complétés par une analyse graphologique. Sont évaluées notamment les capacités de mentalisation à travers des productions écrites et orales.

### Préambule

C'est à l'orthophoniste qu'incombe la mission d'introduire le canevas de cet article.

Nos réflexions sont issues d'un travail d'élaboration pluridisciplinaire concernant un moyen utilisé par notre institution lors d'une situation de crise. Celui-ci consiste à faire écrire les enfants et le plus souvent les adolescents à propos de cette situation qui les a généralement amenés à être isolés du groupe.

Pour compléter et comparer ces données nous avons enregistré une vidéo où quatre adolescents parlent d'un thème souvent abordé dans les écrits: la violence.

<sup>1</sup> Directeur de la Fondation Borel, Centre Pédagogique et Thérapeutique, 2056 Dombresson/NE

<sup>2</sup> Pédopsychiatre, médecin-chef de l'équipe thérapeutique de la Fondation Borel

<sup>3</sup> Orthophoniste de la Fondation Borel

<sup>4</sup> Lic. ès lettres et graphologue, 1258 Perly

<sup>5</sup> Psychologue de l'équipe thérapeutique de la Fondation Borel

Notre propos n'est pas de faire une analyse linguistique des productions écrites et orales mais d'essayer d'évaluer la validité de ce moyen comme outil pédagogique. Nous avons essayé d'analyser comment ces jeunes appréhendent ces situations écrites et orales du point de vue de leur personnalité, de l'élaboration de leur pensée, du contenu et de leur structure langagière.

### **Présentation du Centre pédagogique et thérapeutique, exemple de crise dans l'institution**

Le Centre pédagogique et thérapeutique de Dombresson accueille 45 enfants présentant des troubles du comportement de type "caractériel". Ces enfants, garçons et filles de 6 à 16 ans, sont susceptibles d'une évolution normale. Sur le plan scolaire, une partie d'entre eux présente cependant un retard lié aux difficultés comportementales. Ils sont encadrés par l'équipe éducative dans 5 groupes d'internat, par les enseignants dans 4 classes (accueillant les 2/3 des enfants, les autres étant scolarisés à l'extérieur), et par une équipe thérapeutique.

Dans une telle institution, la violence, souvent à l'origine de la demande de placement, constitue un souci permanent. La cohabitation de 45 enfants est génératrice de passages à l'acte chez des enfants préalablement déjà réactifs. Nous sommes structurés en conséquence.

Les crises se manifestent par des moments d'escalade symétrique entre enfants ou enfant/adulte. Le point de départ est souvent un détail (difficulté au lever par exemple). La crise peut parfois évoluer jusqu'à une bagarre (entre enfants, plus rarement, entre l'enfant et l'adulte).

Dans de telles situations, l'éducateur peut, s'il l'estime nécessaire, retirer l'enfant du groupe éducatif ou de la classe en faisant appel à la direction de l'institution. Le jeune est alors conduit dans une chambre du bâtiment de la direction. Là, souvent, un travail sous forme de rédaction est demandé. Le thème est en principe en relation avec le problème récemment vécu.

### **Présentation des adolescents (anamnèse et diagnostic)**

#### *Cas N° 1: M.*

Né en 1981, M. est le cadet de 2 enfants. Il habite un canton romand mais est originaire du Proche Orient. A l'âge d'un an, il vient en Suisse. Son père est sourd-muet.

L'enfant est diabétique. Cette maladie a occasionné de nombreux problèmes (allant jusqu'au coma) avant son placement. Il est traité par injection d'insuline.

L'école enfantine, et les 5 premières années primaires se déroulent sans échec. Des problèmes de comportement sont surtout relevés depuis la 4ème année primaire (refus multiples, bagarres, violences, réactions des parents d'élèves qui écrivent aux autorités scolaires, etc...). Des réactions familiales avec punitions physiques, sont notées. Ces difficultés scolaires et surtout la violence de l'enfant amènent la famille à consulter les structures médico-psychologiques compétentes.

M. est arrivé à Dombresson, après une procédure d'admission, début 1993. Depuis lors, M. a, à plusieurs reprises, présenté des crises (parfois avec menaces de mort, à l'aide d'objets telle une batte de base-ball ou un couteau).

Suivi dans un cadre éducatif, scolaire et thérapeutique interne, il est cependant parvenu à évoluer sans que nous ayons à remettre en cause sa place. Durant son placement, nous relevons le divorce (très conflictuel) des parents. Le diabète n'est que moyennement stabilisé.

Dans ce cadre, la violence semble être, depuis quelques mois, mieux contrôlée.

L'appréciation psychopathologique au moment des écrits permet de retenir un profil diagnostique d'évolution psychopathique, avec un retard de trois ans aux épreuves piagétienne chez un enfant normalement intelligent.

#### *Cas N° 2: B.*

B. est né le 21 août 1980, de parents albanais du Kosovo. La famille vit en Suisse depuis de nombreuses années, mais les parents parlent très peu le français.

B. est le 3ème des 4 enfants. La maman décède en mai 1990 d'un cancer des poumons. Depuis lors, il y a eu remariage du père et naissance de 3 autres enfants. La famille compte donc aujourd'hui 7 enfants et les parents. Ils vivent à l'étroit, dans un tout petit appartement. B. partage sa chambre avec deux de ses frères. Il y a juste la place pour 3 matelas.

L'enfant nous est signalé pour des problèmes de comportement à l'école se traduisant par un ensemble de comportements prédélinquants tels qu'indiscipline importante et permanente, bagarres, violence sur les enfants petits, attaque d'adulte avec une espèce d'arme dans un passage sous-voies.

B. est placé en juin 1994 à Dombresson. Il suivra le parcours institutionnel jusqu'à l'entrée en apprentissage. Ce parcours est parsemé d'actes de violence envers les enfants, rarement envers les adultes, ainsi que de violence verbale importante vis-à-vis de tout un chacun à l'extérieur comme à l'intérieur de l'institution.

Par le biais du travail (stages et apprentissage), il parvient quelque peu à se socialiser.

L'appréciation psychopathologique au moment des écrits retient essentiellement la dimension sociale, liée à l'immigration d'une famille Kosovare, avec facteur de risque psycho-social.

#### *Cas N° 3: N.*

N. est né le 21 décembre 1980, fils d'une famille portugaise. Le père vit au Portugal, la maman étant remariée ici.

N. est le 3ème d'une famille de 4 enfants, il vit avec son frère et son demi-frère. Son autre demi-soeur est restée au Portugal.

En Suisse depuis l'âge de 8 ans, il fait un début de scolarisation en classe d'accueil, il intègre ensuite la 3ème, 4ème et 5ème année. Beaucoup de difficultés en français (traitées sur le plan orthophonique) limitent ses résultats scolaires. Il a bénéficié un temps de soutien pour malentendant.

Dans la famille, les 3 garçons mènent une vie difficile à la maman. N. vit très librement, sort en bande le soir, n'a pas de cadre clairement défini. Mis hors de l'école suite à des problèmes de comportement, il est proposé en placement. C'est dans une situation de fatigue familiale et de rejet social que l'enfant vient chez nous. Il acceptera mal son placement et adoptera à de nombreuses reprises des comportements violents, verbalement d'abord, physiquement ensuite.

L'appréciation psychopathologique au moment des écrits retient d'une part le manque éducatif, avec les difficultés de la mère à interdire des sorties en bande pour maintenir une bonne relation; d'autre part une dysharmonie cognitive modérée avec troubles de langage et tendance à une compensation affective de surestimation contre un sentiment d'abandon moral.

#### *Cas N° 4: St.*

St. est né le 15 décembre 1979. Il est placé suite à une demande des parents pour des problèmes scolaires et d'intégration au groupe d'enfants. Il fait des

crises de rage et de jalousie à l'égard de sa petite sœur. Dans le cadre familial, il s'arrache les cheveux, se cogne la tête. Les parents sont désespérés et demandent une aide thérapeutique.

St. est admis à l'été 1989; durant son parcours, les crises qu'il aura ne passeront que rarement par de la violence physique. Ses comportements sont, en revanche, déroutants pour les éducateurs (fugues, nombreux retards dans les activités, perturbations sur le plan psychique, etc...). St. ne remettra pas fortement en cause son placement, mais ses difficultés comportementales déroutantes dans une maison éducative compliqueront sensiblement la fin de son séjour.

L'appréciation psychopathologique au moment des écrits retient une dysharmonie évolutive caractérisée: sont relevés des troubles dans les sphères affective (fantasmes cataclysmiques, avec identification à l'agresseur face à un monde menaçant), cognitive (difficultés d'apprentissage, avec troubles caractérisés dans le langage écrit), psychomotrice (troubles de l'orientation) et familiale (relations ambivalentes).

#### **Choix du thème (la violence) et hypothèse**

Comme précisé plus haut, notre façon de faire réfléchir l'enfant au sujet d'un problème est souvent constitué par un texte écrit. Nous recensons actuellement plus de 150 de ces textes. Ceux-ci portent sur divers thèmes: les fugues, la violence, les vols, la sexualité, etc...

Nous avons choisi un thème correspondant à une réalité institutionnelle: la violence.

Les textes discutés traitent tous de ce sujet. Ils ont été réalisés en situation de crise, à l'écart des autres enfants, par des enfants de 11 à 15 ans.

Sur la base du contenu des textes, souvent riche, nous formulons l'hypothèse que l'écrit aide les préadolescents et adolescents à prendre de la distance par rapport à l'agir. Il contribue ainsi à diminuer la répétition des passages à l'acte.

#### **Hypothèse complétée du point de vue des spécialistes**

Nous nous intéressons à l'utilisation du langage écrit comme levier de changement sur le plan du comportement. L'on peut dire que le travail par l'écrit correspond à un traitement de langage chez un adolescent présentant des difficultés de comportement. Il s'agit d'une implication des compétences langagières dans les conduites sociales.

L'écrit augmente les possibilités de réflexion, d'élaboration et de mentalisation chez l'enfant, en plus de l'oral, et diminue sa propension aux passages à l'acte.

### Texte

*Extrait du texte de M. (cf. annexe)*

"Que puige fair de ma violence je peux pas la controler du faite comme la vitre des que je me mest à taper plus personne peut marété et evsuit desque je fait plurer je éme mets ensuit à pleurer pourquoi j'ai jamais su pourquoi mais des que on me traite de ! ! ! ! !...

...Pour ma violence s'est qu'il y a un problème j'arive pas a controler ma violence."

### *Analyse du point de vue graphologique*

La graphologie, dans le cadre de cette approche pluridisciplinaire, permet de donner un autre éclairage sur le discours écrit. En effet, l'écriture est un acte spécifique à l'être humain qui permet, outre son rôle de communication au sens large du terme, de renseigner le graphologue sur le message conscient et inconscient du scripteur par l'analyse du graphisme.

Plutôt qu'un portrait déjà élaboré, une brève démonstration de la technique graphologique sur l'écriture des 4 adolescents est proposée, et plus particulièrement, sur celle de l'un d'entre eux, afin de tâcher d'identifier les indices graphologiques qui permettent de déduire la possibilité d'un acte violent.

En graphologie, nous passons d'une vue d'ensemble de la page vers une analyse de plusieurs genres, un peu comme un photographe passerait du grand angle au zoom. Pour cette présentation, nous n'abordons qu'une partie du grand angle.

Ce qui frappe d'emblée dans l'écriture analysée, c'est son inégalité généralisée, ses discordances, son manque de poids, de tenue. Il n'y a pas de rythme, d'homogénéité: on peut donc déduire que la personnalité manque d'équilibre et d'unité, qu'elle est tiraillée par des conflits internes difficiles à canaliser et à résoudre (c'est l'inclinaison inégale surtout dans la zone médiane de l'écriture qui nous renseigne sur ce point).

L'analyse du mouvement, qui est le moteur de l'écriture, permet de cerner le tempérament et les motivations. En observant le graphisme, on remarque un mouvement flottant, inégal, comme s'il manquait au scripteur un moteur interne pour lui donner une impulsion vers un but. On peut donc supposer

qu'il a besoin de stimulations qui viennent de l'extérieur, qui dirigent sa volonté.

L'étude de l'espace est très complexe, puisqu'elle comprend l'espace intérieur et extérieur du texte. La notion de maîtrise de l'espace est un élément culturel que l'enfant acquiert à l'école au moment où il se soumet également aux règles sociales. Dans le texte examiné, l'espace est mal structuré, la mise en page est désordonnée: le scripteur manque de repères précis pour mettre en forme un projet.

La pression nous renseigne sur la force vitale du scripteur et la façon dont il l'utilise. La qualité du trait dénote sa façon de sentir l'environnement, d'être en empathie avec lui ou de s'en protéger. La pression résulte d'une réalité physique, musculaire, et est liée à ce qui est le plus instinctif chez le scripteur. Dans le texte présenté, la pression est moirée, inégale, avec des spasmes: elle passe d'une extrême légèreté à de brusques appuis, ce qui dénote d'une forte émotivité, de l'anxiété et d'une agressivité (repérées notamment dans les acérations du trait et la tension) toujours prête à la décharge. Le trait aussi léger et poreux est le signe d'une participation passive à l'environnement où la sensibilité prend le pas sur la volonté et la maîtrise: le scripteur semble subir ses états d'âme comme il subit la réalité sur laquelle il ne semble pas avoir de prise réelle. Il est un peu comme une éponge, impressionnable et dépendant de son milieu.

La forme, quoique construite, est cabossée, avec des torsions, ce qui indique une souffrance affective.

Les autres écritures ont les mêmes caractéristiques de base, St. ayant un problème de pression différent, mais tout aussi problématique et inégal.

Sans doute, chaque écriture a ses propres caractéristiques, son propre potentiel, mais pour conclure sur la question de la violence, on peut déduire que celle-ci résulte de personnalités hypersensibles et vulnérables, ayant de la difficulté à maîtriser leurs pulsions et leurs émotions.

En outre, si l'on excepte l'écriture de St., la tension faible du trait chez les trois autres scripteurs indique des personnalités labiles, indisciplinées, ayant de la difficulté à se mobiliser durablement. Le principe de plaisir l'emporte. L'acte d'écrire peut, dans ce cas, être un acte de mise en forme et de prise de recul vis-à-vis d'une réalité qu'ils ont de la peine à appréhender.

*Point de vue orthophonique*

Les difficultés dues à la non maîtrise du code handicapent l'élaboration des idées (ex: St.). Pour certains, c'est surtout un langage oral transcrit. La spécificité de la structure langagière de l'écrit n'est pas intégrée. Bien que celui-ci permette une mise à distance, il représente aussi un frein à l'élaboration des idées. L'interlocuteur étant absent, l'écrit a néanmoins une réelle valeur de communication. Il jouerait un rôle de médiateur dans le conflit.

**Vidéo**

L'idée de la vidéo nous est venue pour essayer de comparer ce qui s'écrit avec ce qui se dit.

*Transcription d'une partie de l'enregistrement vidéo*

Résumé des min. 67 à 70 de l'enregistrement vidéo sur la violence et la méthode éducative d'écriture après un passage à l'acte.

- D. Gabus:** Qu'est-ce que vous pensez d'une part de devoir écrire, d'autre part de discussions comme on a aujourd'hui ?
- B:** C'est cool comme ça de pouvoir parler, de la violence, j'aime bien dire ce que j'ai à dire, et écrire, ouais ça peut calmer, je ne suis pas tout à fait contre cette idée.
- N.:** Moi, je préfère discuter, si par exemple il y avait eu une bagarre et qu'on discuterait et qu'après on me calme, parce que moi, quand on discute avec moi et quand j'suis nerveux et quand on m'explique bien les choses, je me calme alors que quand je dois écrire là à côté, j'ai tendance à prendre la feuille, à la déchirer puis à repartir, et puis après on me ramène et je dois quand même écrire.
- St.:** De toute façon les punitions ça nous empêchera pas de nous battre une autre fois et puis ça dépend si on me donne une punition immense pour une petite chose à table, alors le lendemain, je fais encore plus le con.
- R. Traube:** Quand on est enfant et qu'on fait une "connerie", si un adulte ou un parent ou un enseignant nous dit d'écrire sur la "connerie", est-ce que ça amène quelque chose de réfléchir ?
- M.:** Moi, je trouve que non, ça me faisait chier à un tel point, moi, je remplissais la feuille et pis voilà, mais la rédaction, on pourrait parler au lieu d'écrire parce là je crois, c'est juste pour remplir le classeur sur chaque personne.

*Commentaires sur les interactions langagières*

La vidéo nous a montré l'utilité des interactions pour permettre à chacun d'élaborer ses idées. Au début, il ne se passe pas grand-chose, ils nous

parlent et petit à petit ils commencent à construire leur discours. Par la suite, ils se regardent davantage et l'atmosphère se détend. Ils s'écoutent, les regards se tournent vers celui qui parle. Le fait de pouvoir mettre des mots sur des choses libère la parole.

Les productions orales sont beaucoup plus riches que ce que les enfants présentent à l'écrit; le code est intégré, les idées peuvent s'élaborer. La discussion permet un étayage, un réajustement. L'enfant a l'impression d'être écouté.

On pourrait imaginer que l'oral devrait précéder l'écrit; cela permettrait peut-être une meilleure organisation des idées ensuite par écrit. Cependant le risque serait alors que l'enfant, ayant exprimé oralement sa colère, refuse ensuite de le faire par écrit. L'utilisation de l'écrit comme outil pédagogique de mise à distance, de recul face à une situation conflictuelle, n'aurait plus de raison d'être.

*Précisions sur les commentaires des adolescents*

- B:** S'exprimant le premier, il relève un effet positif de l'écriture.
- N:** N'a en fait jamais déchiré sa feuille durant de telles sanctions.
- St:** Parle d'un autre problème que celui qui est discuté. L'on peut mettre sa réponse en relation avec ses difficultés psychologiques.
- M.:** En fait la remarque de M. ne correspond pas à ce qu'il dit dans son écrit.

*Evolution des enfants au plan psychopathologique*

- M:** Avec la prise en charge globale incluant une psychothérapie familiale et une psychothérapie individuelle, l'on note une amélioration et une résolution partielles des problèmes familiaux; une stagnation au niveau scolaire; une amélioration, même si très relative, de l'impulsivité; une conscience appréciable de son propre fonctionnement; mais une affirmation de traits compensatoires de type mégalomane.
- B:** L'évolution est relativement satisfaisante, malgré une tendance à une pseudo-identité anti-institutionnelle susceptible de légitimer des comportements déviants.
- N:** L'évolution n'est pas vraiment défavorable mais N. montre une tendance à une identification à une impulsivité adolescente.
- St:** Après une prise en charge globale incluant un traitement psycho-affectif et un traitement orthophonique (second traitement), l'on constate

une stabilisation à l'adolescence, puis une dégradation en fin de placement, de nature pré-psychotique, avec toutefois une intégration des normes sociales et un certain contrôle de l'impulsivité affective, mais avec un risque de ratés.

#### **Evolution de l'écriture de M., du point de vue graphologique**

Trois ans plus tard, l'écriture de M. a toujours une pression un peu spasmodique ainsi que des inégalités qui signalent son tempérament nerveux et émotif.

Cependant, le graphisme a acquis du poids, l'espace s'est organisé, ordonné et l'ensemble est devenu clair et homogène. M. a donc les capacités de se contrôler et de s'organiser malgré l'impulsivité inhérente à son tempérament.

#### **Commentaires méthodologiques**

- Il s'agit d'une prémisse pour une finalisation d'une méthode;
- Il manque des comparaisons entre le temps des écrits et le temps actuel de la vidéo;
- Le nombre de sujets est insuffisant et peu homogène sur le plan psycho-pathologique, davantage sur le plan graphologique;
- Il n'y a pas de population témoin.

#### **Discussion**

Les jeunes admettent leur propension à passer à l'acte; en revanche, ils sont mitigés quant aux moyens d'amélioration par l'écrit, (ce qui peut être partiellement expliqué par la résistance à l'effort scolaire et à la contrainte chez un adolescent); ils signalent l'intérêt d'un accompagnement plus marqué de l'intervention en cas de crise sur le plan relationnel.

Nous constatons une légère amélioration (et non pas une péjoration), qui peut être attribuée à la prise en charge visant à une amélioration de la réflexion (y compris par l'écrit), mais également à la prise en charge globale par le placement, aux interventions thérapeutiques spécifiques et à la maturation spontanée à l'adolescence.

#### **Conclusion**

Le traitement au sens large correspond bien à une augmentation de la réflexion (langage écrit) et tend bien à une diminution des passages à l'acte

d'une part, ainsi qu'à une augmentation de la maturité cognitive et du sens des valeurs d'autre part.

Une nouvelle hypothèse, ressortie de nos réflexions, est que l'écrit reformulé oralement permettrait une meilleure élaboration des idées et serait un support de l'oral. Il y aurait un va-et-vient entre l'écrit et l'oral. L'oral étayerait l'écrit et réciproquement.

En définitive, le recours à l'écrit après un passage à l'acte à l'adolescence vise à une maturation du moi, et constitue dès lors un outil pour faire progresser les enfants.

